



Allocution de la rectrice Murielle Laberge
à l'occasion du

**Colloque sur les pouvoirs juridiques des municipalités et du patrimoine
culturel**

le vendredi 14 mars 2025, à 8h30
Grande salle du Pavillon Alexandre-Taché
Campus de Gatineau

La version prononcée fait foi

Madame Suzanne Tremblay, députée de Hull

Madame Maude Marquis-Bissonnette, mairesse de Gatineau

Madame Isabelle N. Miron, conseillère municipale de l'Orée-du-Parc

Madame Julie Bourgault, directrice du département de droit à l'UQO

Mesdames et messieurs,

Bonjour,

Je suis heureuse de vous accueillir ici à l'UQO dans le cadre de ce colloque sur les pouvoirs juridiques des municipalités québécoises en matière de protection du patrimoine culturel immobilier.

Je me permets de remercier le professeur du département de droit de l'UQO, M^e Charles Breton-Demeule, d'avoir organisé ce colloque. Par ses travaux de recherches en droit municipal et en aménagement du territoire ainsi qu'en protection juridique du patrimoine culturel, il contribue au rayonnement de notre Département et module de droit qui ont été créés en 2022.

Je me permets de dire que le Département de Droit et ses membres sont très fiers de faire partie de la communauté juridique de l'Outaouais et de participer à la promotion notamment de la justice sociale.

Vous allez discuter aujourd'hui de droit, de patrimoine et du rôle des municipalités. Le patrimoine est le reflet de notre histoire, de notre identité. L'histoire est située à diverses échelles dans les espaces que nous occupons dans lesquels nous interagissons, construisons et devenons ensemble. L'histoire à travers le patrimoine, incarne des formes de vie variées, partagées et uniques. Elle marque notre paysage senti et vécu, notre imaginaire et les ancrages mêmes de notre identité et notre vision du monde. Le patrimoine bâti et l'histoire qu'ils racontent nous parlent des motivations et aspirations des actrices et acteurs du passé, mais aussi de la force vive de leurs actions et des transformations sociales qu'elles ont alimentées, qui ont contribué à définir qui nous sommes et qui nous voulons devenir. C'est pourquoi la notion de patrimoine n'est pas étrangère aux efforts de sauvegarde culturelle, notamment dans un contexte de mondialisation et des formes d'homogénéisation culturelle qui y sont associées. Le

patrimoine est un puissant véhicule de nos valeurs ce qui suscite en nous de l'émotion patrimoniale et qui parfois provoque le choc entre les citoyennes et citoyens sur ce qui représente notre identité d'où la nécessité de la protéger.

Nous possédons un joyau inconnu, je pense au cimetière St. James qui est situé sur les terrains de l'UQO. Il s'agit d'un des plus anciens lieux de sépulture de l'Outaouais. Il a été aménagé à partir de 1820. Plusieurs pionniers de la région y sont enterrés. Philemon Wright, le fondateur de Hull. John Scott, premier maire de Bytown (anciennement Ottawa). Nicholas Sparks, qui a donné son nom à la rue piétonnière au centre-ville d'Ottawa. Robert Bell fondateur du journal « Ottawa Citizen ». Pour ne nommer que ceux-ci. En 2011, le conseil municipal de la Ville de Gatineau a adopté un règlement reconnaissant la valeur patrimoniale du cimetière.

L'UQO joue aussi un rôle important en matière de formation en patrimoine culturel. Notre baccalauréat avec majeure en muséologie et patrimoines offert à l'UQO est unique au Québec et au Canada. Cette formation prépare les étudiantes et les étudiants à assumer divers rôles dans le vaste champ du domaine muséal.

Enfin, nous savons toutes et tous que chaque citoyenne, chaque citoyen, chaque organisation, chaque municipalité, chaque gouvernement a un rôle et des responsabilités en matière de protection du patrimoine culturel.

Les municipalités ont le devoir d'attribuer un statut légal à des éléments du patrimoine culturel pour sa préservation. Comme je le mentionnais, ce devoir s'exerce dans un contexte d'émotion patrimoniale alors je suis convaincue que ce colloque sera très animé et riche en échanges.

Merci et bon colloque à toutes et à tous!